

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 53

Artikel: Bourg-Ciné-Sonore
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rienne », un peu gênée, sans doute, de venir siéger dans une conférence où il n'y avait que des hommes, avait délégué le caissier principal de la Banque de France. La Suisse était représentée par un fonctionnaire assermenté du palais fédéral, chargé du procès-verbal, et par Jean-Louis Perrotzet, arbitre.

Ce dernier remarqua que l'Américain avait son verre constamment vide et que les autres délégués le lui remplissaient à tour de rôle, sans doute pour amener leur créancier à meilleure composition, sous l'influence de notre bon vin.

— Comme représentant d'un pays « sec », il boit joliment son verre, fit remarquer le délégué belge. S'il continue, il pourrait bien être « moisi » vers la fin de la journée.

En effet, sous l'influence du « petit blanc », le visage plutôt « pottu » de l'Américain se détendait peu à peu. Les autres délégués, à leur tour, devinrent loquaces, sauf Herr von Sabresdorff qui resta boutonné dans sa dignité.

La voix du patron vint à point rompre les conversations.

— Si ces messieurs veulent bien monter au premier ! La soupe est servie !

On avait réservé à Jean-Louis la place d'honneur, au haut de la table. Il en paraissait un peu gêné, au début, mais finit par prendre de l'assurance. En somme, ces délégués avaient l'air d'être de bons types. Le repas, par son menu spécial, paraissait plaire. Un superbe « boutefa », coupé en tranches appétissantes, et le lard bien entremêlé, eurent un tel succès, que Mamselle Rosa, la sommelière, dut retourner à la cuisine, chercher une seconde édition, revue et augmentée.

— Very good, indeed ! disait l'Anglais. — Molto buono ! fut l'opinion du signor Spaguetini. — Kolossal fein ! daigna prononcer le germanique convive, tout en garnissant son assiette jusqu'au fin bord. Le Belge et le Français, entre deux tranches de pain, cherchaient à obtenir un sourire de la belle mamselle Rosa qui ne pouvait rougir à mesure, devant leurs galants propos.

— C'est pas le tout que ça, se dit Jean-Louis. Voilà d'abord trois heures et on a fait que de boire et de manger, jusqu'ici.

— Messieurs ! On va débarrasser la table et servir le café. Il faut tout de même penser à la besogne, qu'en dites-vous ?

Tout le monde fut d'accord. Sur la proposition du secrétaire fédéral, la discussion sur le règlement des dettes envers l'Amérique fut ouverte et l'on décida que, pour finir, l'arbitre Jean-Louis trancherait la question, si on n'était pas parvenu à s'entendre. L'oncle Sam, dont la face reluisante prouvait qu'il avait délaissé l'eau minérale, sortit de sa poche un petit carnet où étaient inscrites les sommes dues par les puissances européennes.

La lecture de ces chiffres fantastiques avait produit un certain malaise parmi les délégués. Seul, Herr von Sabresdorff resta impassible. Pardine ! En fins malins qu'ils sont, les Allemands avaient réussi à obtenir un délai — un moratoire — du président Houbre, qui serait d'origine argovienne, à ce qu'il paraît. — Ils payeraient quand ils pourraient, avaient-ils déclaré. Autant dire : quand les poules auront des dents !

— Messieurs ! La discussion reste ouverte. Avez-vous des observations à présenter au sujet des prétentions américaines ? demanda Jean-Louis.

Le délégué italien fit remarquer que les fouritures américaines étaient de la camelote. Les bottes, par exemple, ne pouvaient pas être ressemblées même une fois. Et pourtant, l'Italie doit s'y connaître, en bottes. En résumé, elle demande un rabais de cinquante pour cent. Le Belge déclara que, du moment que les Allemands n'avaient pas besoin de payer, son pays ne voyait pas pourquoi on l'obligerait à payer, alors que c'était justement eux, les Belges, qui avaient reçu les premiers coups. Le Français fit savoir qu'il pourrait payer qu'il avait même l'argent sur lui, mais qu'il avait reçu l'ordre de ne pas sortir un

sou, pour les mêmes raisons avancées par les Belges.

— Nous ne voulons pas être les poires, dit-il, pour terminer.

L'Anglais, pendant ce temps, était sorti, la bouffarde au bec, sous prétexte de prendre l'air. Au fond, c'était pour ne pas s'engager et pour voir venir les autres.

L'oncle Sam avait remis son carnet dans sa poche, mais paraissait peu satisfait de la tournure des débats. C'est alors que Jean-Louis, voyant que tout cela risquait de finir en queue de poisson, prit la parole.

Messieurs ! Il ressort de tout ce commerce que vous êtes joliment loin de vous entendre. Je n'irai pas par quatre chemins pour vous dire ce que j'en pense. Premièrement, l'Amérique doit tenir compte que c'est la crise. Ensuite, elle vous a vendu cher. Même si personne ne voulait payer, elle ferait encore du bénéfice. C'est pas des Américains pour des prunes. Et quand on réfléchit bien, il ne serait pas bien prudent de leur verser ces tas d'argent, parce qu'ils se mettraient sûrement à boire et à se piquer le nez tous les jours, dès que leur loi sèche serait tombée à l'eau.

Jean-Louis, étonné lui-même de son aplomb, but une gorgée de « Chardonne » et continua :

— Vous avez entendu le chiffre total de vos dettes. C'est effrayant, tout simplement. Voilà ce que c'est que de prendre à crédit quand on a pas de quoi pour payer. Ces chiffres, voyez-vous, j'en ai le vertige. On pourrait bien s'arranger pour verser des acomptes, tant par semaine, mais ça traînerait trop et ferait un tas d'écritures. Pour être juste, j'estime que, du moment que les Allemands ont eu un moratoire — un truc qui est plus commode que honnête — il n'y a pas de raison pour que les autres puissances ne soient pas mises sur le même pied. Est-ce vrai ou pas ? Si les Anglais, qui ont l'air de vouloir faire bande à part, veulent payer, c'est leur affaire. Ils espèrent peut-être avoir de nouveau du crédit chez les Américains. Pour moi, il n'y a qu'un seul moyen de vous en sortir. Vous faites une espèce de syndicat des débiteurs ; vous mettez vos dettes ensemble et vous signez un papier comme quoi vous vous engagez à payer ce qui est dû le jour même où il sera prouvé qu'à la Société des Nations, tout le monde sera d'accord sur tout, y compris les Chinois et les Japonais. Avec cet arrangement, vous serez tranquilles pour un bon moment. Ceux qui sont d'accord, sont priés de lever la main. Admis à l'unanimité. Merci !

Maintenant, pour ce qui est des frais du congrès, je propose que l'on fasse écot de Morges, chacun sa part. Comme ça, il n'y aura pas de niaisés. Nous avons : huit dîners à 3 fr., six litres de blanc à 2 fr. 50, huit cafés-kirsch à 50 centimes, plus le service pour Mamselle Rosa ; ça fait quarante-huit francs, tout rond, soit six francs par personne. J'espère que vous trouverez que c'est raisonnable. Vous n'avez peut-être pas toujours vécu à si bon compte. La choucroute garnie que Herr von Sabresdorff s'est fait servir à part, sous prétexte qu'il n'y avait pas eu assez, est à sa charge. Messieurs, vous êtes d'accord ?

Comme bien l'on pense, le compte arrangé par Jean-Louis fut accepté par tous les délégués, sauf par le représentant de l'Allemagne qui déclara qu'il devait en référer à son gouvernement.

Le patron du *Lion d'Or*, tout content que ça se soit passé en douce, sans casse ni chahut, offrit encore un litre ; Jean-Louis en fit de même, tout fier qu'il était de son succès. Puis, on se sépara, l'heure du « direct » sur Lausanne étant proche. Grâce au bon sens vaudois de l'arbitre, on avait fait du bon travail et à bon compte.

Rentré chez lui, Jean-Louis rendit compte de la séance à Fanchette qui voulait tout de suite savoir comme ça s'était passé.

— Eh bien ! pour une fois, mon homme, je trouve que tu as très bien su t'en tirer. C'est comme si j'y avais été moi-même.

Le lendemain, Jean-Louis fit son rapport à Berne en ces termes :

« Messieurs,

« J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'affaire des dettes de guerre est arrangée. Votre fonctionnaire — un bien joli homme — a tenu le procès-verbal, ce qui vous mettra au courant j'ai reçu mes quinze francs de déplacement, ce qui fait que tout est en règle. On a rudement bien dîné pour six francs par personne, tout compris. Tout le monde a été content. Je me recommande pour une autre fois et je reste, Messieurs, bien respectueusement votre dévoué

« Jean-Louis Perrotzet, arbitre. »

(Tous droits réservés.) P. c. c. F. Welfli.

Bourg-Ciné-Sonore. — « Le Capitaine Craddock », le véritable spectacle de famille qui convient à la semaine de Nouvel-An, passe irrévocablement pour la dernière fois au Bourg dès aujourd'hui.

On sait que cette opérette française UFA de Hanns Schwarz passe pour la huitième fois au Bourg, où elle a battu tous les records pendant sept semaines dont six consécutives. Ce succès s'explique facilement : une histoire amusante animée d'une vie intense et d'une fantaisie qui a beaucoup d'humour ; des détails soignés et pittoresques ; des photos d'une netteté et d'une luminosité remarquables ; une prise de son parfaite ; une musique qui a été un gros succès de l'année ; enfin une distribution remarquable comprenant un des couples le mieux assorti et le plus sympathique de l'écran : Kate de Nagy et Jean Murat « Les Gars de la Marine » et la reine de « Ponténéro » passeront donc encore pendant une semaine « Une Nuit à Monte-Carlo ».

Représentations à prix réduits données par le Théâtre Vaudois pendant les Fêtes du Nouvel-An.

Fidèle à sa tradition, la joyeuse troupe du « Théâtre Vaudois » — si chaleureusement accueillie dans toute la Suisse depuis plus de 18 ans — jouera à Lausanne pendant le Nouvel-An. Le Théâtre Bel-Air étant en réparations, c'est dans la grande et confortable salle de la Maison du Peuple qu'elle donnera : samedi 31 décembre à 20 h. 30, dimanche 1er janvier en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 30, et lundi 2 janvier en matinée à 15 h. et en soirée à 20 h. 30, cinq représentations à prix réduits de son nouveau grand succès de fou-rire : **A plein jet !** pièce vaudoise de M. Marius Chamot, dont voici les titres des trois actes : 1. « Ça s'allume ! » 2. « Ça bourne ! » 3. « Ça brûle ! »

On peut retenir ses places à l'avance chez Hipp, tabacs, Grand-Pont 12, Porret, successeur, par correspondance ou par téléphone (No 22.290) en envoyant les fonds par mandat postal. Il ne sera pas adressé de billets contre remboursement.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonneterie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

DODILLE
LE CHEMISIER DE LAUSANNE

HALDIMAND, II DES PRIX ABORDABLES
DANS UN CADRE CHIC



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût par fait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

Succursale de Lausanne : PÉPINET-GRAND-PONT

HERNIEUX

Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :

Margot & Jeannet

BANDAGISTES

Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne